VIEILLES CHOSES

ET

VIEUX MOTS LYONNAIS

PAR

Nizier du Puitspelu

Lyonnais.

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*)

2me FASCICULE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1887

447
T52r
pt2

LES ARPELLEURS

On lit dans les procès-verbaux du Consulat, 1542, 5 décembre :

« Ordonné à Humbert Paris de chasser certains *arpelleurs*, qui *arpellent* sur Saone du costé devers Fourvières, et font de gros trous et pertuis en Saone, et quand l'eau croist, les chevaulx allant à l'abreuvoir tombent ès dits pertuis en danger de eux noyer et ceux qui les abreuvent (1). »

Ce texte définit très clairement ce que faisaient les arpelleurs. Ils tiraient du sable ou de la vase de la Saône à l'aide d'un outil, aujourd'hui encore nommé *arpayou*, dont nos sablonniers se servent sur le Rhône. C'est une sorte de large pelle, d'un pied de longueur environ, emmanchée d'un très long manche, incliné dans le sens de la pelle comme pour un râble. Cette pelle a des rebords de façon à former cuiller, et lorsque l'outil est destiné, comme pour le curage des puits, à retirer du gravier, il est armé de dents et percé de trous pour laisser échapper l'eau. C'est ce que l'on appelle alors un *arpayou de puisatier*. Pour ce dernier outil, le manche est fixé d'équerre sur la pelle afin qu'elle puisse se retirer verticalement.

Les arpelleurs dont il est question dans notre texte retiraient-ils du sable? C'est peu probable. On devait, d'ailleurs, sur les points indiqués, rencontrer de la vase plutôt que du sable. Il est donc à croire qu'ils recherchaient dans la Saône les monnaies antiques, les fragments de vieux métal, surtout les plombs, qui s'y trouvaient en si grand nombre que, de notre temps même, un fournisseur de

(1) Texte communiqué par M. Vermorel.

pierres de taille, bien connu dans notre ville, M. Derriaz, a pu, à l'aide de semblables recherches, former toute une belle collection de plombs de douane et de sceaux, qu'il fut dans le temps question d'acquérir pour le Musée.

Mais ce mot est curieux en ce sens qu'il doit être identifié avec celui d'*orpailleur*. L'orpailleur est celui qui recueille, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent parfois dans le sable des fleuves. Il n'est pas de Lyonnais ayant dépassé l'âge mûr, qui ne se rappelle comme moi avoir vu, dans son enfance, à Saint-Clair ou même au cours d'Herbouville, de pauvres diables qui retiraient du Rhône du sable, qu'ils lavaient pour y trouver quelques parcelles d'or. Mon père me disait qu'à la fin du siècle dernier, ils étaient encore en assez grand nombre. Il y a de longues années que l'industrie est abandonnée, les recherches étant devenues improductives. Je n'ai pas entendu dire que de semblables recherches fussent effectuées dans la Saône, qui, à ma connaissance, n'a jamais charrié de l'or.

Littré tire *orpailleur* de *or*, plus *paille* ou *paillette*, mais l'étymologie est erronée, car *orpailleur* a été formé de *arpailleur* sous l'influence de *or*. La forme ancienne était *arpailleur*, ainsi qu'en témoigne Cotgrave, qui le définit : *A seller of old trinkets, or, of old iron, or gold finer*, mot à mot « un vendeur de vieilles babioles, ou de vieux fers, ou un affineur d'or ». Rabelais dit *harpailleur*, probablement au même sens, et Monet, pour « ouvrier qui fouille dans les mines. »

L'origine de notre *arpelleur* et de notre *arpayou* est claire. Ce sont des dérivés de *arpa*, griffe, croc, objet qui saisit. *Arpa* vient lui-même du nordique *harpa*, vieux haut allem. *harfa*, selon Diez, qui pense que le grec ἅρπη n'explique pas l'*h* aspirée des formes françaises (*harper*). C'est pourquoi M. Baist suppose que les formes provençales (*arpa*) peuvent n'avoir pas la même origine que les françaises. Mais l'alpha d'ἅρπη a un esprit rude qui pourrait expliquer l'*h* des dernières. Dans ce cas, *arpa* serait venu par un intermédiaire latin, sur lequel a été fait *harpagare*.

Quoi qu'il en soit, *arpa* a donné le verbe *arpa*, saisir, aujourd'hui *arpô*, et celui-ci donne un fréquentatif *arpaillî*, comme le français *harper* un fréquentatif *harpailler*. *Arpaillî*, comme quantité de verbes en *ll* mouillées, a passé à *harpayî* (comp. *cramaillî* devenu *cramayî*). *Arpayî*, plus suff. *ou* (d'*orem*) donne régulièrement *arpayou*, qui est le nom de notre outil (comp. lyonn. *broyou*, de *broyî*) et a dû s'appliquer aussi à l'ouvrier. De même, en français, où *orem* = *eur*, *harpailler* a donné *harpailleur*. Mais le rédacteur des procès-verbaux du Consulat, qui écrivait en oïl, ou a francisé le mot lyonnais, ou a estropié le mot d'oïl. Par confusion avec *pelle*, il a écrit *arpelleur*.

Il est maintenant facile de suivre les dérivations de sens qui, de *harpailleur*, celui qui harpaille dans les rivières, puis qui harpaille dans les mines, ont fait l'expression péjorative de *harpailleur*, marchand de vieux fers, de vieux bibelots, puis de vieux bijoux. *Harper* a été pris au figuré, la plupart des vieux objets, des vieux bijoux, vendus de cette sorte, provenant de prêts sur gages par des usuriers qui les ont *harpés* sur des malheureux (1). Notre lyonnais en a conservé le souvenir dans l'expression pittoresque de *revendeur de gages*, qui est le seul nom sous lequel nous connaissions les marchands de vieux meubles, vieilles ferrailles, vieux bijoux, etc.

Remarquer que l'*h* aspirée qui existe dans la forme française *harpailleur* (sauf dans Cotgrave) n'existe pas dans le lyonnais, chaque dialecte dérivant le mot de son primitif particulier.

Quant à la corruption en *orpailleur*, de même que *ar* est devenu *or* parce que les *arpelleurs* ou *harpailleurs* recherchaient l'or dans le lit des rivières, de même on a vu dans *pailleur* un dérivé de *paillette*, sans songer qu'on aurait dû avoir *orpailleteur*.

---

(1) Comparez ces vers d'un vieux Noël :

Libera no de l'*arpe*
De cettoz usuri.

L'ALNA

Alna, en vieux lyonnais, signifie aune, comme le vieux français *alne.* Toutefois, il a un sens différent dans le texte suivant :

Tarif du péage de Lyon, 1277-1315 : « Aussi o deyvont li banc deuz ecofers à la festa Sant Michel davant Sant Nisies, toit li banc qui issont senz czois qui deyvont *alnes,* chacons II d. (1) », aussi ce doivent les bancs des cordonniers (ou marchands de cuir) à la fête de saint Michel devant [l'église de] Saint-Nizier, tous les bancs qui s'y mettent, outre ceux qui doivent *alnes,* chacun II deniers.

Il paraît évident qu'*alna* signifie ici redevance, taxe, comme qui dirait un « droit d'aune ». Mais la brièveté du texte ne permet guère une définition plus complète. Faut-il y voir un droit d'emplacement, à raison de la superficie, *mesurée à l'aune,* occupée par le banc du marchand sur la voie publique, c'est-à-dire quelque chose d'analogue à nos taxes de voirie? Faut-il y voir au contraire une taxe pour droit de *vente à l'aune,* dont l'application se serait ensuite étendue aux marchandises qui ne se vendent pas à l'aune, comme les cuirs et souliers? — C'est une question que la découverte de quelque autre texte résoudra sans doute.

---

(1) *Cartulaire municipal* de M. M.-C. Guigue, p. 407.

L'ANINA

On lit dans le *Tarif du péage de Lyon* (1277-1315) (1) : « Li chargi de les moutonines ne d'*anines*, I d. »

Les *anines* ce sont les peaux d'âne, comme les *moutonines* sont les peaux de mouton. *Ne* signifie *et*.

Anina a été formé sur *asinus*, plus un suffixe *inus* = *in*. On a ainsi un type fictif *asininus*, *asinina*, qui donne *aninin*, *anina*, comme *asinus* a donné *asne*, âne.

LE MELIN

Dans le *Recueil des plus excellents Noëls vieux*, à Lyon, chez Mathieu Chavance, rue Mercière, sans date, on lit le couplet suivant d'un noël composé peu après 1525 :

Christe, sauva la Sepa
De *melin* et gela,
Fai que Volen et Serpa
Se possen affana.

« Christ, sauve le cep — Du *melin* et de la gelée, — Fais que la faucille et la serpe — Se puissent louer (2). »

---

(1) *Cartulaire d'Étienne de Villeneuve*, édité par M. M.-C. Guigue.

(2) Parce que moissonneurs et vendangeurs se louent à la journée. S'*affana* peut aussi signifier ici se fatiguer.

M. Ph. Leduc traduit *melin* par brouillard, et M. Philipon le rapproche de *mildew*. Bien que ce rapprochement puisse surprendre, puisque le *mildew* est, dit-on, d'importation récente, il est cependant exact.

Le nom de *melin*, qui existe encore en patois, s'applique à deux maladies de la vigne : 1° à une sorte d'anémie du cep due probablement au manque de potasse ou d'acide phosphorique dans le sol. Les feuilles sont en partie rouges, en partie crispées, et recouvertes d'un duvet grisâtre. Il n'y a pas à douter qu'à l'origine le mot ne s'appliquât à la rouille des céréales, puis ne se soit étendu à une maladie de la vigne qui offrait quelque analogie apparente avec celle des céréales. Il est identique au bolonais *melume* que le dictionnaire de la Crusca traduit par *rubigo* (1) et à l'italien dialectal *meligine*. L'origine est germanique : allem. *mehlthau*, vieux haut allem. *militou*, rouille du blé, littéralement *rosée farineuse*. L'anglo-saxon *meledeaw* qui est, phonétiquement, le *mildew* actuel, signifie *miellat*, exsudation sucrée qui quelquefois couvre les plantes pendant l'été (littéralement *rosée de miel*). Le grec moderne a ἀέρομέλι, même sens.

Le radical de la plupart de ces mots a la signification de farine : holland. *mael*, *meel*, anglais *meal*, anglo-saxon *melu*, allem. *malen*, du gothique *malan*. Il se trouve dans le celtique : kymri *malu*, qui peut l'avoir emprunté du saxon. Le mot de *melin* contient ce radical avec un suffixe *in* (d'*inus*). Le nom tient évidemment à ce que le duvet grisâtre a quelque analogie avec la farine. Quant à ceux dans lesquels le radical signifie *miel*, ce radical peut être le produit d'une confusion euphonique avec celui du gothique *milith*, miel, ou simplement d'une fausse analogie avec le phénomène du miellat.

---

(1) Voici la traduction du texte : « Il arrive assez souvent qu'au temps des chaleurs, il tombe avec les rayons brûlants du soleil une petite pluie vénéneuse, en forme de poussière, qu'à Bologne on appelle vulgairement *melume*, et qui épuise les pousses de la vigne de telle manière que le fruit est réduit à rien. »

La deuxième maladie à laquelle nos paysans donnent le nom de *melin* est tout uniment le *mildew*, dont le nom a été importé par M. Planchon à son retour d'Amérique. M. Planchon a cru à une maladie nouvelle, tandis que celle-ci, suivant des viticulteurs pratiques, était ancienne. Seulement elle n'avait pas été étudiée de près, ses ravages étant moins considérables qu'aujourd'hui. On prétend qu'elle se manifestait autrefois à la fin des étés chauds et pluvieux. D'accidentelle qu'elle était, elle se déclare aujourd'hui d'une manière générale.

Nos paysans attribuent le *melin* à l'influence des brouillards du printemps. *Lo melin a passô par iqui*, le brouillard a passé par là. De là vient que M. Leduc a pu, sans inexactitude, traduire *melin* par brouillard. Dans certains pays d'usines, comme Givors, les paysans n'ont pas manqué d'attribuer la maladie à l'influence de la fumée. De même pendant longtemps attribuèrent-ils l'oïdium à la fumée des locomotives.

LE BECHE — LE BOCHE

On lit dans l'Inventaire de la comptabilité de la ville, 1380-88 : « Item, à Michel Borno, pescheur, pour 11 carpes et 11 *beches* que maistre Jean de Bourdes donna à Monsieur le chancelier... » 1403 : « A Jean Carteron, poissonnier de Mâcon, vint et deux livres et dix souls tourn. pour neuf *beches* et une carpe achetez et pris de lui. » Le 31 janvier suivant, don au duc d'Orléans de : « 22 carpes, 6 anguilles et 15 *beches*. » 1478 : « Paiement fait pour une carpe et un *boche* et deux peins de bores et deux symezes de vin doux donnés par le commandement de messeigneurs les conseilliers à frere Jehan Borjois qui doit fere le sermon du pon du Rone. »

Il n'est pas douteux que le *beche* ne soit le brochet. On trouve en vieux français *bequin*, *bequet*, *bechet*, et en wallon *bechet*, même sens. Ces mots, comme le nôtre, viennent du vieux haut allem. *beche*, brochet.

Je crois que le nom de *boche* a été donné par confusion avec *beche*. On trouve bien, en latin du Moyen Age, *boca* qui, d'après Du Cange, signifiait un poisson de mer du genre anchois; et en Provence existe le *bogue* (*sparus boops* de Linné), qui vient du lat. *bocas*, grec βώξ, nommé dans Pline. Le bogue est un poisson délicat, mais de petite dimension ($0^{m}30$ cent. environ). Il ne semble pas que le cadeau en eût valu la peine, et le voisinage de la carpe paraît indiquer un poisson de même provenance que celle-ci. Enfin une raison est dominante : le *bogue* n'étant pas un poisson « autochtone », le nom provençal eût été simplement reproduit. J'incline donc à croire qu'il y a inadvertance du scribe ou confusion de sa part, et qu'il faut lire *beche*.

Il ne faudrait pas conclure de ce qu'on vient de lire, que vers cette époque le poisson de mer fut complètement inconnu à Lyon. Dès avant 1507, un nommé Rollet Auber, du Mans, allait chercher de la marée fraîche de la Méditerranée, et en 1507, le Consulat lui octroya une avance de 27 livres tournois pour lui faciliter son commerce, à condition que l'approvisionnement aurait lieu chaque semaine. Le Consulat considéra que « quant ladite marée fresche se trouvera toutes les sepmaines en ceste dite ville, ce sera l'onneur de ceste dite ville... » On faisait aussi remarquer que plusieurs grands princes et seigneurs passaient et séjournaient souvent à Lyon; il fallait leur procurer chère lie. Enfin, on faisait encore valoir la considération économique que les arrivages de marée tendraient à faire baisser le prix du poisson du pays.

C'est égal, à une époque où l'on mettait huit jours pour venir de Marseille à Lyon, et où l'on ne connaissait pas l'emploi de la glace, on frémit à la pensée de l'état dans lequel devait arriver la marée de Rollet Auber ! ! !

---

3 0112 061940703